



LA GAZETTE DE L' A . F . A . M

n° 20 Novembre 2011

A.F.A.M. 20 av de LATTRE de TASSIGNY 92360 MEUDON-LA-FORÊT

Mail : afam92@free.fr

Site: <http://afam92.free.fr>

Fête des 50 Ans



Aménagement Pointe de Trivaux

SOMMAIRE

FÊTE des VOISINS

POINTE de TRIVAUX

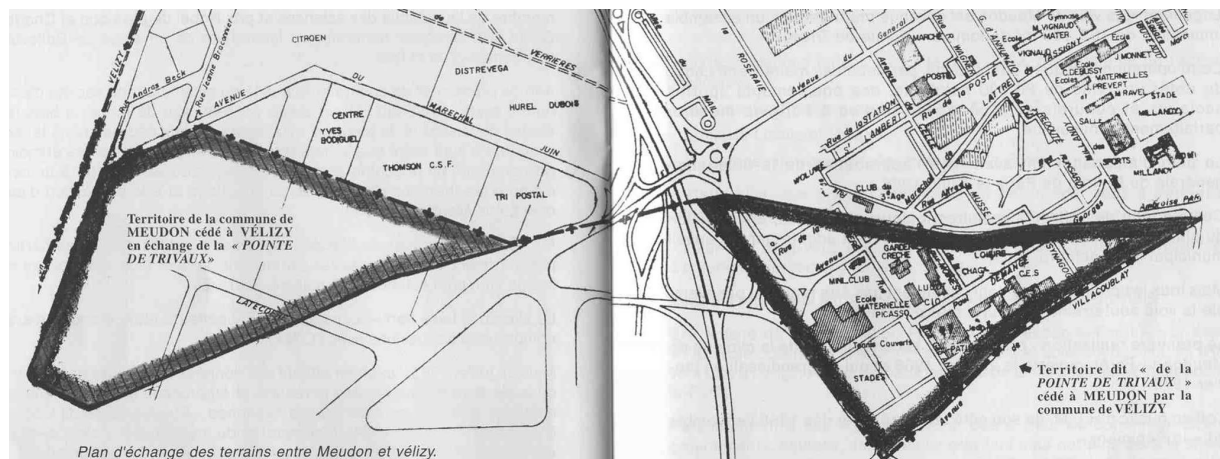
RALLYE PEDESTRE

BUS 179- 389

Pointe de Trivaux

Un peu d'histoire : A Meudon un plateau domine les trois vallées de Meudon, Bièvres et Ursine, d'où le nom de Trivaux.

Jusque dans les années 60 et l'opération d'aménagement de Meudon-la-Forêt, le site de la pointe de Trivaux, alors occupé par des champs, appartenait à la commune de Vélizy. Lors de la réalisation de la nationale 118, Meudon l'échange contre une partie de sa zone d'activités. Pour répondre aux besoins de la population, sont construits des équipements publics d'enseignement, de petite enfance et sportifs, une clinique et des logements sociaux, suivis d'un hôtel et du complexe sportif de Forest Hill.



Aménagement de la Pointe de Trivaux

L'arrivée du tramway impose de repenser l'aménagement urbain de cette partie de Meudon-la-Forêt, autour de la patinoire, un secteur de ville où le développement durable sera présent dans la vie quotidienne de ses habitants. Le nouveau quartier s'articulera autour d'un grand complexe de loisirs intégrant notamment la patinoire. Il est également prévu des logements, un pôle commercial, des locaux d'activités et équipements collectifs, un mélange créateur d'emplois qui réduira et facilitera les distances travail-domicile.

Pour dessiner les contours de ce quartier, trois cabinets d'architectes - urbanistes ont été sélectionnés parmi 15 équipes ayant répondu à l'appel à projets : Les cabinets Devillers, Lion et Ruelle. Le jury les a choisis pour la qualité de leur étude, pour la pertinence de leurs réponses par rapport aux enjeux de cet aménagement et bien sûr pour leur expérience.

Leur mission : dessiner les contours de l'éco-quartier et définir plus précisément comment s'articuleront ses différentes composantes.

Ce projet de requalification s'étend sur une superficie de 11 hectares dont sept appartiennent à la Ville. Il prend en compte l'ensemble des enjeux environnementaux, économiques et sociaux. Il insiste sur la qualité paysagère et sur les performances écologiques pour résoudre durablement les problématiques de la mobilité, de l'eau, des déchets, des matériaux de construction ou encore des nuisances sonores. Grâce à la qualité architecturale des bâtiments et à leur équipement, l'énergie produite par ce quartier couvrira l'intégralité des besoins en chauffages et en électricité.

Le 12 octobre la Ville a invité les trois cabinets à préciser leurs projets et organisé une concertation auprès des Forestois

NE RATEZ PAS CETTE OCCASION

Exprimez vos souhaits , écrivez, envoyez des mails à la Mairie

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, nous vous invitons à une

Soirée - Débat

Le lundi 21 NOVEMBRE à 20 H dans le Local de l' « Association Familiale »

18 rue de la Pépinière à MEUDON LA FORET

AVIS de l'AFAM

Projet Devillers :

Il propose :

- 1- de réunir tous les équipements sportifs dans un même bâtiment de 4 niveaux (dégageant ainsi de la surface au sol) et de reconstituer l'offre actuelle de Forest-Hill (7 tennis – 5 sqashs – augmenter la surface Fitness de 500m2)
- 2- Reconstruire la patinoire et créer une piscine publique ouverte aux scolaires et aux associations et offrant une offre attractive pour les habitants et salariés de MLF
- 3- Créer des salles associatives,
- 4- Créer un pôle petite enfance (crèche et école).
- 5- Un établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- 6- Ce projet prévoit une voie plantée d'arbres, bordée de petits canaux rue Demange et rue de la Pépinière pour aller de l'avenue de Villacoublay vers le centre commercial Joli Mai et éviter ainsi la création de commerces (sauf boulangerie, presse, etc)

Ce projet suppose que tout soit détruit y compris les installations Forest Hill.

Avis de l'AFAM :

Ce projet est intéressant et bien dans l'esprit de Pouillon

Il propose de créer une piscine, projet auquel une grande majorité de Forestois semble très favorable.

Il se préoccupe des personnes âgées mais, plutôt qu'un établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), la demande serait un Foyer-Logements pour personnes âgées autonomes.

Il n'est pas envisagé de petits logements pour jeunes travailleurs

Dans le projet d'un grand mail rue Demange il n'est pas tenu compte du passage de l'autobus 389.

Projet Lion-Vinci : La station service est déplacée

1. Des logements sont créés à la place du collège,
2. des bureaux sont prévus en façade le long du trajet du tramway, autour d'un cœur sportif.
3. Une voie reliant la rue de la Pierre aux Moines à l'avenue de Villacoublay

Avis de l'AFAM :

Il semble que les Forestois soient, en grande majorité, très attachés à leur station service

L'idée de relier la rue de la Pierre aux Moines à l'avenue de Villacoublay répond bien à notre demande de faciliter l'accès à la station « Trivaux » du Tram

Projet Ruelle –Arcadis : Forest Hill reste à sa place.

1. Ce projet prévoit 670 à 700 logements de 6 à 8 étages sur 52 000 m2 sans préciser leur nature, rien n'est prévu pour les personnes âgées ni les jeunes travailleurs.
2. Pour le stationnement possibilité d'un silo (une tour de parkings) ou d'un parking souterrain .
3. Des bureaux 52 000 m2
4. Une Promenade de 6 000m2 seulement.

Avis de l'AFAM :

Trop de logements surtout de hauteur importante

Peu de rapport avec l'existant, jardins, espaces verts.....

Rien de prévu pour les personnes âgées ni les jeunes travailleurs.

Notre préférence :

Dans la mesure où il n'est plus possible de proposer un projet alternatif mais seulement des aménagements, c'est le projet Devillers qui a la préférence de notre CA car il reprend la plupart des propositions de l'AFAM

L'AFAM renouvelle les désirs des Forestois

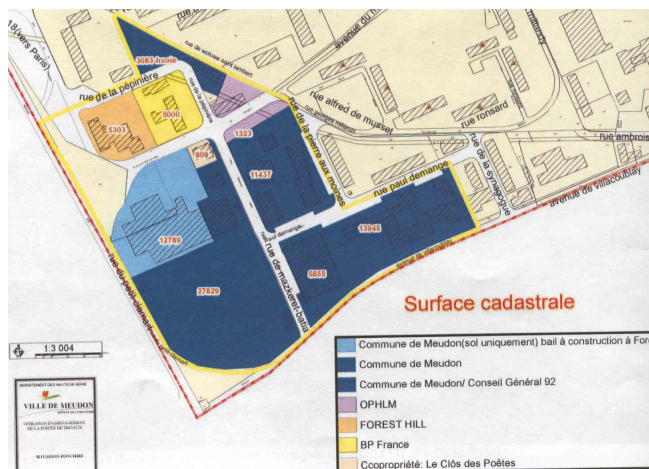
1. Foyer-Logements :

De nombreuses personnes âgées, valides et autonomes, habitant depuis longtemps à MLF se sentent isolées et aimeraient trouver un lieu de vie et de convivialité sans quitter leur quartier.

C'est pourquoi l'AFAM propose une solution à mi-chemin entre la maison de retraite et le maintien à domicile. Il s'agit de créer un foyer-logements ;

Ce foyer permettrait d'accueillir ces personnes âgées dans des appartements pour personne seule (ou en couple).

Elles disposeraient ainsi d'un logement individuel, situé au sein d'un immeuble foyer, contenant toutes les pièces habituelles (chambre, cuisine, salle de bains)



Ainsi tout en conservant une certaine indépendance au sein de leur appartement, elles pourraient bénéficier d'équipements ou de services collectifs dont l'usage serait facultatif et payant : restaurant, services ménagers, services paramédicaux, présence la nuit, animations et activités diverses.

Il faudrait prévoir : un parking souterrain avec ascenseur pour atteindre directement les étages

Cette solution aurait d'autre part le grand avantage de libérer les appartements occupés par ces personnes (souvent des 3 ou 4 pièces) qui pourraient être ainsi mis à la disposition de jeunes couples à la recherche de logements dans notre ville

Ces solutions permettraient de plus un rapprochement entre générations

2. Résidence pour jeunes travailleurs à loyers modérés

Certains jeunes, entrant dans le monde du travail, ont du mal à se loger du fait des loyers élevés; le coût pour un studio est d'environ 500 à 600 euros par mois, pour une chambre sans confort de 300 à 400 euros.

Lorsque l'on débute dans une entreprise, le salaire est souvent situé autour du SMIC.

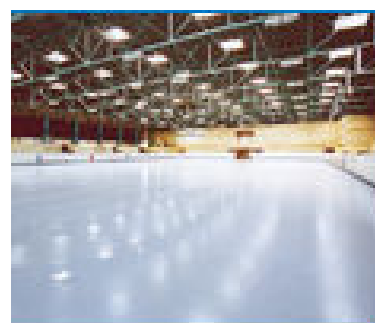
Après avoir payé toutes les charges (loyer, impôts, assurance, eau, etc...), il ne reste pas beaucoup d'argent pour les autres dépenses.

3. Piscine :

En couplant une piscine avec une patinoire on récupère la chaleur du système de fabrication de la glace pour chauffer l'eau de la piscine

- La piscine ne ferait nullement concurrence à celle de Meudon qui est orientée vers la « compétition » avec son bassin olympique et avec un ... assez sportif (rue en forte pente, escaliers pour ceux qui viennent en par Val Fleury)

- Il s'agirait plutôt d'un espace aquatique ludique et qui veillerait tout particulièrement à la facilité d'accès pour les personnes âgées, handicapées ou à mobilité réduite.



accès
bus

- Elle permettrait d'augmenter l'offre municipale car la piscine de Meudon est actuellement saturée (c'est ce qui est ressorti lors de la dernière réunion de la commission de suivi de la délégation de service public concernant la piscine)

- Le fait qu'une piscine soit installée à Meudon la Forêt pourrait être un argument intéressant pour éviter les coûts de transports notamment ceux des scolaires primaires et réduire ainsi la pollution et les dépenses énergétiques.

4. Salles de réunions :

Aucun projet n'évoque la création de salles, cependant elles manquent cruellement à Meudon.

Les Forestois souhaiteraient :

- Une **Maison des Associations** au service des associations qui en seraient adhérentes, équipée d'un matériel permettant le fonctionnement associatif et la mutualisation des équipements : salles de réunions, téléphones, ordinateurs, photocopieur

- D'une **Salle polyvalente**, réservée prioritairement aux habitants de la commune, pour organiser des rencontres en famille et entre amis (mariages, baptêmes, communions, anniversaires, occasions particulières...) comme il en existe dans toutes les communes avoisinantes (sauf Ville d'Avray), que ce soit celles qui sont dans le Grand Paris Seine Ouest ou celles qui nous sont proches géographiquement.

5. Circulation et espaces verts

Le plan de circulation des piétons et des véhicules sera à revoir pour que ce nouveau quartier soit commodément relié à l'existant en particulier cheminements piétons vers les stations du Tram, en provenance des du « Parc » et de « Joli Mai ».

Ne pas oublier de tenir compte du passage de l'autobus 389 par les Demange et Ambroise Paré.

Rester dans l'esprit de Pouillon pour aménager des espaces verts d'arbres, arbustes, fleurs

Penser à réserver des espaces jeux pour les enfants



que ce
les
quartiers

rues

plantés

6. Les commerces

Il nous semble nécessaire de les intégrer dans le cadre d'une politique d'ensemble des commerces à Meudon-la-Forêt, stimulante par la complémentarité et la proximité plutôt que par la concurrence,

Les commerces qui pourraient s'installer seraient, par exemple :

- Pour le quartier :

Une boulangerie, un point presse, une restauration rapide, genre sandwicherie intégrée ou non à la patinoire pour les équipes sportives en déplacement.

- Pour l'ensemble de Meudon La Forêt, des enseignes absentes à Vélizy2

Magasin de Bricolage (outillage-quincaillerie...), droguerie – Petits cadeaux.

Fournitures pour loisirs créatifs - Encadrement

- Et, éventuellement ... un magasin de puériculture, dépôt-vente.

Ces suggestions devraient faire l'objet d'une étude sérieuse par les institutions chargées du développement des commerces afin d'éviter de ... trop rapides « fermetures » et remplacement par des agences bancaires



800 Meudonnais à la fête des Voisins !

La 12e édition de la fête des voisins a battu son plein à Meudon-la-Forêt. Environ 800 Forestois se sont retrouvés pour partager un grand moment de convivialité et profiter des nombreuses animations proposées.



RALLYE PEDESTRE DANS MEUDON LA FORÊT



Participation : 58 équipes, de 2 à 5 participants, soit environ 200 personnes
A l'occasion du 50ème anniversaire du quartier, sur proposition de l'AFAM, qui avait organisé un rallye culturel lors des 40 ans du quartier, un projet de rallye découverte a été inscrit au programme des fêtes.

Un collectif d'habitants et d'associations, en partenariat avec les services de la Ville de Meudon, a organisé ce rallye pour faire découvrir l'histoire de Meudon La Forêt



Des Belges de passage se sont joints à nous et.....



.....ont gagné une Friteuse !! Fallait le faire !!



Espace Jules Verne



Ludothèque



Jardins de l'Espoir



Maison pour Tous



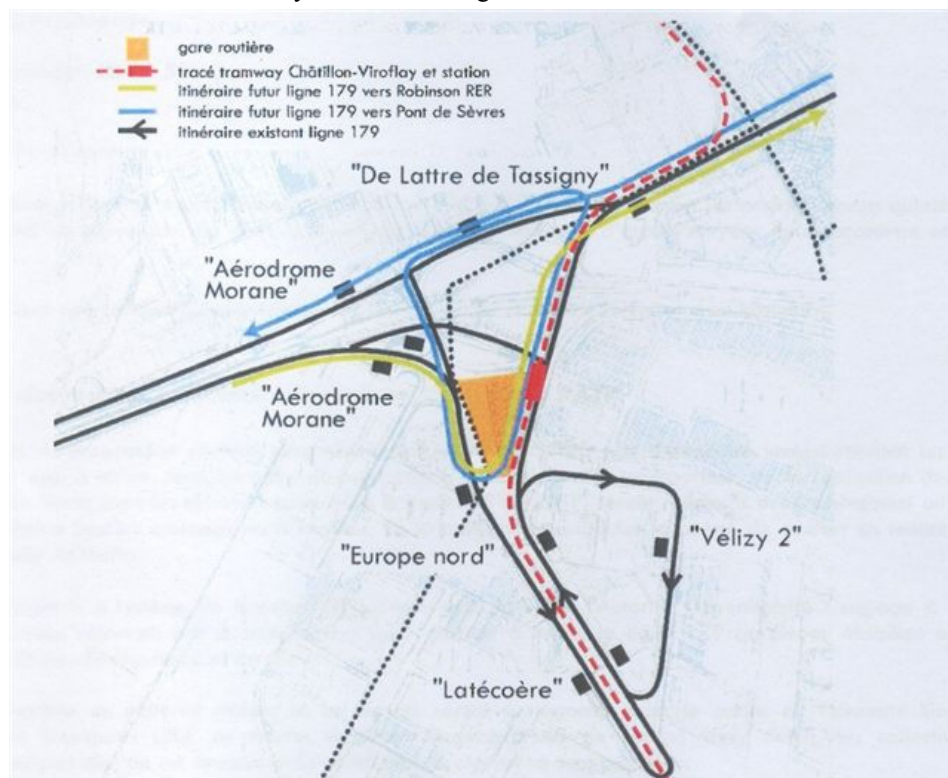
Club multimédia



Synagogue

Projet d'itinéraire du Bus 179 à Meudon La Forêt

Le schéma suivant représente l'itinéraire réalisé actuellement par la ligne 179 vers Robinson (en noir) et l'itinéraire futur lors de la mise en service du tramway T6 et de la réorganisation du réseau de Bus sur le secteur de Vélizy .



Actuellement l'arrêt pour Meudon La Forêt est très éloigné du Pont reliant Vélizy à Meudon La Forêt et le trajet mal éclairé. Nous avons contacté le maire qui va intervenir auprès de la RATP

L'AFAM a également saisi l'AUT (Association des Usagers des Transports) pour qu'elle intervienne à son tour auprès de la RATP afin de palier à ce problème.

AMENAGEMENT D'UN ARRÊT ET D'UNE RAQUETTE DE RETOURNEMENT DU BUS 389 AU LYCEE DE VILLEBON A MEUDON LA FORÊT

1- Contexte

A la demande du Lycée Les Côtes de Villebon, soutenue par le Conseil Régional d'Ile-de-France et la ville de Meudon, la Communauté d'Agglomération Grand Paris Seine Ouest (GPSO) a souhaité aménager un arrêt de bus et une aire de retournement sécurisée devant le lycée. En service depuis la rentrée de septembre 2011, ces aménagements permettent de prolonger, en heure de pointe, la ligne 389 (Boulogne-Billancourt Pont de Sèvres – Meudon) rue Henri Etlin à Meudon pour desservir le lycée.

La mise en oeuvre de cet aménagement avait été confiée à la Direction des Projets de GPSO, qui a assumé la maîtrise d'ouvrage des travaux. La Région, maître d'ouvrage du Lycée, avait déplacé préalablement la clôture du lycée afin de libérer l'espace pour la réalisation du projet, une coordination a été mise au point sur ces travaux.

2- Consistance du projet d'aménagement

Les aménagements réalisés sont les suivants :

Création de chaussée, Création et reprise de trottoir,
Transformation d'une partie de l'espace vert en îlot, Signalisation horizontale et verticale,
Création et modifications de réseaux (éclairage public, eaux pluviales),
Mise sous chaussée d'une chambre Télécom,
Reprise du dispositif de rétrécissement de chaussée afin de permettre le passage du bus.

Ligne 389 : deux nouveaux arrêts au coeur de la ZAC Ile Seguin –Rives de Seine :

« Cours de l'Ile Seguin » et « Parc de Billancourt ». Pour votre confort, la ligne est également renforcée aux heures de pointe en semaine ainsi que le samedi (un bus toutes les 30 minutes toute la journée, soit 7 passages supplémentaires par sens).

Dates des prochaines élections



Présidentielles : 22 Avril et 6 Mai 2012

Législatives : 10 Juin et 17 Juin 2012